



Commission de suivi du Schéma Directeur Informatique du 11 07 05

Bilan de la première vague d'entretiens des agents de l'éditique :

Les premiers entretiens avec les chefs de DI ont été menés à terme dans l'ensemble des DI, sauf :

- l'ACCT, pour lequel une réflexion sur l'organisation de l'exploitation sera menée dans le cadre du déménagement du DI. Des propositions seront formulées aux agents concernés.
- La Réunion, dont le service éditique est déjà un atelier de proximité.
- La TGAP, qui semble connaître quelques problèmes de fonctionnement devrait mener ses entretiens cet été.

313 agents auraient été concernés :

71% des agents disent avoir une idée de projet professionnel, 23% (plus ou moins) et 15% (aucune).

¼ des agents souhaitent évoluer vers l'atelier de proximité dont moins de 10 vers la nouvelle usine.

1/3 souhaitent une reconversion dans la filière informatique (exploitation, développement, assistance...).

Exploitation et assistance ayant sensiblement la faveur du même nombre d'agents, une dizaine souhaitent évoluer vers le développement.

20% souhaitent une reconversion administrative ou technique (dont la moitié en filière technique).

12% (retraite, mutation, détachement...).

- Concernant la démarche d'accompagnement (14% la jugent trop tôt, 3% trop tard, 77% à bonne date et 6% sans opinion).
- 38% jugent le niveau d'information suffisant, 39% plutôt satisfaisant, 17% pas suffisant, 2% vraiment insuffisant et 4% sans opinion.
- 24% disent manquer d'informations concernant les mesures d'accompagnement, 33% sur les nouvelles activités, 18% sur les fonctions administratives du réseau.

Il faut rappeler que les premiers entretiens n'étaient pas des entretiens d'orientation. **Aucun engagement ne devait être pris à leur issue et les possibilités de changer d'avis restent ouvertes.**

Les seconds entretiens devraient avoir lieu à l'automne. La DGCP tentera d'apporter des réponses au préalable aux interrogations encore en cours.

Cet entretien proposera des orientations et pourra être suivi d'un 3^{ème} entretien.

Certains agents se sont fait accompagner par un militant syndical lors du premier entretien, cette possibilité reste ouverte pour la suite.

Concernant l'usine : Elle devrait être construite à Chassieu dans le Rhône mais rien n'est encore signé.

Les premiers marchés ont été passés et l'achat des machines est en cours. Les appels d'offres sont actuellement dépouillés. **Un appel à candidatures va être lancé pour pourvoir aux emplois vacants.** Un contractuel a été recruté pour réfléchir à la mise en place des chaînes de production.

La CGT a souhaité avoir des informations notamment sur :

- ❖ Les déclarations de T. Breton au CTPM, affirmant que les agents victimes de restructuration ne devaient pas subir de pertes de rémunérations, posent la question du devenir des propositions précédentes (4 ans de prime aux agents devant quitter l'informatique). Selon Mr Buey, l'indemnité exceptionnelle de reconversion est plus avantageuse en général que la garantie individuelle proposée par le Ministre. **En effet la garantie individuelle diminue au fur et à mesure des augmentations salariales ou passages d'échelons,** c'est à dire que pour plusieurs années, c'est un blocage total du pouvoir d'achat.

LES AGENTS N'ONT PAS A ETRE PENALISES DU FAIT DES REFORMES ADMINISTRATIVES

- ❖ Pour les détachements vers d'autres administrations, la DGCP va identifier les demandes précises (environ 10 agents) et tenter de faciliter leur réalisation. Si le départ se fait sur des fonctions administratives, le pécule sera octroyé aux agents concernés.
- ❖ Pour les mutations vers l'usine, les agents qui changeront de résidence administrative et qui verront la distance de trajet s'accroître pour se rendre au travail, pourront prétendre à la prime de mobilité.

Modalités d'arrêt de l'exploitation du DI de Montpellier :

Eclatement des bases recouvrement de Montpellier :

- ✓ Fort de France migrera sur une nouvelle exploitation créée à Limoges, Ajaccio migrera sur l'exploitation existante de Limoges.
- ✓ Marseille migrera sur l'exploitation 1 de Lille, Amiens et Montpellier sur l'exploitation 2 de Lille.
- ✓ Grenoble migrera sur l'exploitation 2 de Strasbourg.

(pas de 3^{ème} exploitation recouvrement au sein des DI)

La migration devrait se faire en mars. **Nous avons rappelé les efforts importants effectués par Montpellier... C'est bien mal les récompenser.**

Les plans de formation débiteront au 2^{ème} trimestre 2006, pendant la baisse de charge.

La commission de suivi du 16 septembre se penchera sur les passerelles offertes et les plans de formation.

La CP s'attend à une volumétrie importante concernant l'assistance aux usagers (1 million/an).

Le SLR va voir ses effectifs fondre, tandis que ceux des DIE seront ajustés en fonction des besoins.

Il sera proposé aux agents du **SLR de Montpellier d'évoluer vers le CPS**, courant 2006.

Les amendes migreront sur Montreuil (début cette année pour finir au 1^{er} semestre 2006).

Délestage possible de l'édition des amendes vers différents DI.

La consultation des amendes du CEA de Rennes va être reprise par la RGF.

Pour la PAYE, le calendrier déjà établi sera respecté (fin mai 2006).

Pour la Paye ETR, il faut trouver une machine GCOS pour l'héberger.

Il reste aussi les éditions de Fort de France à traiter

Lille : Augmentation des capacités du Diane actuel.

Limoges : Récupération de la machine de Montpellier.

Avancement des migrations du SDI :

NDL : 70,59%	PAY : 40,91%
PEZ : 75%	Total : 57,45%

Formations :

En 2005, les formations concernent à la fois les nouvelles technologies (HTML, Java, Unix, Linux, Forté, Oracle,...) mais aussi des formations plus traditionnelles comme GCOS7, TDS, Forms, Cobol, OS390.....

Qualifications :

Pupitre Assistance Utilisateurs

Session de novembre 2003 :

143 participants DGCP. 65 admissibles (13 B et 52 C) soit 45% puis 34 admis (11 B et 23 C) soit 23,77%.

Session de Novembre 2004 :

140 participants DGCP. 70 admissibles (25 B et 45 C) soit 50% puis 34 admis (12 B et 22 C) soit 24,29%.

Analyste Assistant Utilisateur :

Session de septembre 2003 – mars 2004 :

8 candidats, 5 admissibles et 4 admis.

Session de septembre 2004 – mars 2005 :

6 candidats, 4 admissibles et 4 admis.

PSE Expert réseau :

Session d'octobre 2003 :

30 candidats, 5 admissibles (tous B) et 2 admis.

Session d'avril 2005 :

16 candidats, 7 admissibles et 4 admis.

PSE – CRA :

Session octobre 2003 :

44 candidats (12 A et 32 B), 14 admissibles (6 A et 8 B) et 11 admis (5 A et 6 B).

Session de janvier 2005 :

52 candidats, 19 admissibles et 13 admis